



CONDITIONS GÉNÉRALES DU CIE BOURSE - RETRAITÉS

Tout retraité doit s'inscrire volontairement au CIE Bourse pour bénéficier des activités proposées.

Les adhérents retraités du CIE Bourse s'acquittent d'une cotisation annuelle de 240 € pour bénéficier des prestations du CIE Bourse.

CONDITIONS D'INSCRIPTION. LA PERSONNE RETRAITÉE DOIT JUSTIFIER DE :

- 5 ans d'ancienneté dans une société adhérente à jour de ses cotisations au CIE Bourse au moment du départ à la retraite.
- Le salarié doit avoir la qualité d'adhérent du CIE Bourse au moment de son départ à la retraite (donc être salarié dans l'entreprise adhérente au CIE Bourse).
- Obligation d'inscription dans l'année civile de départ à la retraite.
Exemple : pour un départ à la retraite au 1er juillet 2024, vous devrez procéder à votre inscription au CIE Bourse avant le 31 décembre 2024.

JUSTIFICATIFS À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :

- La notification de retraite ;
- Le relevé de situation remis par la Caisse de retraite ARRCO dans lequel sont notifiés les employeurs successifs ;

Règlement :

- Par chèque de la cotisation annuelle d'un montant de 240 €.

Tous ces documents justifiant de la qualité de retraité devront **accompagner le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé.**

Attention, l'arrêt du paiement de l'adhésion ne permettra pas une nouvelle inscription et l'adhésion après l'année de mise à la retraite sera impossible.

PROGRAMMATION VACANCES

Les retraités bénéficient de 10% des places sur chaque séjour/circuit/week-end.

L'ensemble des autres activités proposé par le CIE se fera sur les mêmes règles d'octroi que pour l'adhérent actif.

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CIE BOURSE - RETRAITÉS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : - _____ - Sexe : F M  Domicile : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse e-mail : _____

Société adhérente au CIE Bourse dans laquelle vous avez travaillé **au moins 5 ans** avant d'être à la retraite :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CIE Bourse pour la gestion des activités sociales et culturelles. Vos données à caractère personnel (DCP) sont conservées pendant la durée de votre adhésion par le CIE Bourse et sont destinées à ouvrir vos droits à prestations. Ces données seront gardées par le CIE Bourse sur toute la durée de votre adhésion et seront détruites deux ans après la fin de votre adhésion. Conformément à la *Loi Informatique et Liberté* vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant par e-mail : rgpd@ciebourse.com.

Vous pouvez aussi exercer votre droit d'opposition à l'utilisation des DCP en contactant le CIE Bourse par e-mail.

En signant ce formulaire vous autorisez le CIE Bourse à utiliser ces données et à transmettre certaines informations aux prestataires partenaires du CIE Bourse pour la mise en place des prestations vous concernant.

Date :

Signature :

Nombre d'ayants droit (enfant(s) et conjoint(e))

	Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance
Conjoint(e)				
Enfant(s) à charge				

Date :

Signature :